

LA LIBERTÉ

ADMINISTRATION ET REDACTION

Grand'Rue, 13, Fribourg (Suisse)

ANNONCES

Agence de publicité Haasenstein et Vogler

144, Place de l'Hôtel-de-Ville, 144

ABONNEMENTS

	Suisse	Etranger
Trois mois . . .	Fr. 4 —	Fr. 7 —
Six mois . . .	» 6 50	» 13 —
Un an . . .	» 12 —	» 25 —

ANNONCES

	annonces	Réclames
Canton, la ligne	15 cent.	50 cent.
Suisse, »	20 »	»
Etranger, »	25 »	»

JEUDI 7 AVRIL 1898

97 — Jeudi-Saint — 268

Numéro 79

VINGT-HUITIÈME ANNÉE

Courage donc, chers Fils, et agissez virilement, pleins de confiance en Dieu dont vous servez la cause, appuyés sur les doctrines de cette Chaire apostolique à laquelle a été confié l'enseignement suprême.

O. I. X.

Nous avons constaté avec plaisir que, dans le ministère que vous exercez, vous vous proposez d'adhérer fermement aux conseils que le Saint-Siège a donnés aux évêques catholiques.

M. V. X.

La Presse est une œuvre pie d'une utilité souveraine. (Pie IX.)

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Rome, 6 avril.

Un actif échange de dépêches a lieu entre MM. Guillon, ministre des affaires étrangères d'Espagne, et Merry del Val, ambassadeur d'Espagne auprès du Saint-Siège. On espère que la formule d'armistice, sur laquelle le Pape et l'ambassadeur cherchent actuellement à se mettre d'accord, sera arrêtée aujourd'hui ou demain; si, comme on l'espère, elle est acceptée à Washington, une pression serait exercée sur les insurgés cubains, pour leur faire accepter l'armistice, par M. Mac Kinley, d'une part, et par le Saint-Siège, par l'intermédiaire des évêques à Cuba, d'autre part.

L'Observateur Romano organe officiel du Saint-Siège, continue à enregistrer dans son bulletin politique, sans commentaires, les nouvelles relatives à l'action du Pape; il dit simplement que le différend hispano-américain est entré dans une nouvelle phase, dont il convient d'attendre le développement ultérieur avant d'émettre des jugements ou de hasarder des pronostics.

Francfort, 6 avril.

La Gazette de Francfort apprend, de source extrêmement bien informée du Vatican, que Mgr Ireland a transmis au Pape la réponse de M. Mac Kinley. Le président exprime sa reconnaissance de la tentative de conciliation entreprise par Léon XIII, mais fait observer que les dispositions de la population, en très forte majorité protestante, des Etats-Unis, est contraire à la médiation du Pape. Néanmoins, M. Mac Kinley fera tout son possible pour éviter une guerre.

Madrid, 6 avril.

M. Sagasta, interrogé à sa sortie du Palais par des journalistes, a refusé de donner aucune nouvelle. Questionné sur le jour auquel se réunira le conseil des ministres, M. Sagasta a répondu qu'il attendait une dépêche de Washington pour prendre une décision à ce sujet.

Washington, 6 avril.

Dans les cercles gouvernementaux, on estime que la résolution préconisée dans le conseil de cabinet serait que les Etats-Unis gouvernassent l'île jusqu'à ce que qu'une solution soit intervenue. Le conseil s'est occupé des moyens de permettre aux conseils de quitter Cuba.

Le commandant du Maine a déclaré à la Commission des affaires étrangères que son navire a été détruit par une mine.

Au Sénat, plusieurs orateurs ont prononcé des discours belliqueux, dans lesquels ils ont réclamé l'indépendance de Cuba et ont attaqué vivement l'Espagne.

Cádiz, 6 avril.

Deux compagnies d'artillerie et deux bataillons de chasseurs se sont embarqués hier pour les Canaries.

La Havane, 6 avril.

Cinq bataillons ont été mandés à La Havane. Les bataillons de volontaires, organisés par brigades, recevront de l'artillerie.

Berne, 6 avril.

Le Conseil fédéral adresse aux Chambres différents messages, entre autres un rapport sur le recours de MM. Benjamin Brunschwig et Auguste Chaperon, contre l'arrêté fédéral du 2 juillet 1897, relatif aux élections communales de Saint-Gingolph, en décembre 1896; un rapport de M. Félix Mermoud, à Saxon, contre l'arrêté fédéral du 23 novembre 1897, au sujet d'une élection au Grand Conseil; un message relatif au prochain recensement fédéral et à son application aux prochaines élections au Conseil national (motion Hochstrasser-Amsler-Fonjallaz.)

Le Conseil fédéral propose de ne pas donner suite à ces deux motions. Enfin un rapport au sujet d'une subvention complémentaire de 880,000 fr. au maximum, au canton de Vaud, pour la correction de la Broye, au Pont-Neuf.

Lucerne, 6 avril.

La municipalité a reçu les offres de six concurrents, pour la construction du tramway de Lucerne. Il a invité deux de ces concurrents: la fabrique de machines d'Orlikon et la Société d'électricité de Berlin, à concourir de nouveau ensemble. L'assemblée communale aura à se prononcer prochainement.

LA MÉDIATION DE LÉON XIII

ENTRE L'ESPAGNE ET LES ETATS-UNIS

La nouvelle de la médiation du Pape, pour prévenir la guerre imminente entre l'Espagne et la grande République américaine, avait été accueillie avec enthousiasme par l'opinion publique de l'Europe, et le monde des affaires la saluait avec bonheur. Malheureusement, les plus récentes dépêches ne laissent guère d'espoir dans le succès de cette intervention morale du Chef suprême de la catholicité.

Il semblait, cependant, qu'elle se présentait dans des conditions qui devaient la faire réussir. Elle était, paraît-il, la résultante du travail diplomatique d'une semaine entière, et, d'autre part, tout semblait indiquer que la reine-régente d'Espagne avait pris l'initiative de demander, mais d'une manière tout officielle, la médiation pacificatrice du grand Pontife, qui est aussi l'un des plus habiles politiques de notre époque.

C'est dimanche que le Vatican a fait connaître son intention aux cabinets de Madrid et de Washington. Par le double canal du nonce à Madrid, et de l'ambassadeur d'Espagne, M. Merry del Val, le ministre des affaires étrangères d'Espagne a été informé, ce jour-là, que Léon XIII désirait offrir sa médiation ou son arbitrage aux gouvernements d'Espagne et des Etats-Unis. Les deux termes, en diplomatie, n'ont pas la même signification, et c'est la médiation qui a été acceptée, à Madrid, par la reine-régente.

Le premier objectif de la démarche du Souverain-Pontife était d'arriver à un armistice à Cuba, entre les troupes espagnoles et les révoltés. La chose ne laissait pas que d'offrir certaines difficultés. L'on sait, que, il y a quelques semaines, le gouvernement espagnol a octroyé à l'île de Cuba une certaine autonomie, ce qui implique l'existence d'un gouvernement cubain reconnu par l'Espagne, et qui n'a, jusqu'ici, rempli qu'un rôle très effacé entre l'armée espagnole et les révoltés. Le ministère autonome allait donc devenir le centre d'attraction autour duquel s'établirait le régime résultant de l'armistice. Dès lors, le général gouverneur de Cuba et l'armée se trouveraient relégués dans une situation inférieure vis-à-vis du cabinet cubain, tandis que la position des révoltés de l'île serait singulièrement améliorée, du fait de la suspension des hostilités.

L'intelligence supérieure de Léon XIII était, certes, à la hauteur de si grosses difficultés; mais l'Espagne, cédant à la pression des milieux militaires et à l'excitation des partis d'opposition, n'a pas cru pouvoir adhérer purement et simplement au principe de la médiation. Le gouvernement espagnol a donc formulé des réserves qui devaient devenir un obstacle au succès de la démarche du Saint-Siège. D'un autre côté, les Etats-Unis ne pouvaient pas manquer de se tenir, encore plus que l'Espagne, dans une position expectante, car l'armistice est le minimum des prétentions formulées par les hommes d'Etat de Washington. Eux aussi, par conséquent, auront formulé des réserves, que le télégraphe ne nous a pas communiquées, mais que l'on devine. Les Américains ne voudraient, en effet, pas manquer de revendiquer, pour les Cubains, l'autonomie, et pour le gouvernement de Washington, la sauvegarde des intérêts de ses nationaux dans la perle des Antilles.

La situation semblerait n'avoir, ainsi, plus d'autre issue que l'appel à la fortune des armes. Il ne faut, cependant, pas en-

core s'abandonner à des prévisions si pessimistes. Une guerre entre l'Espagne et l'Amérique aurait des répercussions dans tant de pays et sur tant de questions aujourd'hui brûlantes, qu'il faudrait continuer d'espérer même contre toute espérance. Le président des Etats-Unis, M. Mac-Kinley, trompant bien des prévisions, montre une maturité d'esprit tout à fait rassurante. Il a le sentiment de la responsabilité qui pèse sur lui en cette occurrence, et les dépêches nous disent même qu'il en est tombé malade. A Madrid aussi, la direction des affaires est remise à des hommes pondérés qui n'affronteront qu'à la dernière extrémité une guerre pleine de terribles incertitudes.

UN PEU DE TOUT

La destruction du téléphone zuricois a valu des critiques très méritées à l'administration fédérale. Combien d'expériences faudra-t-il encore pour que la Confédération mette son réseau téléphonique à l'abri des accidents de la température et des chutes de neige? Il est évident que le système actuel de conduite aérienne est défectueux. Il ne peut pas être maintenu dans le voisinage des courants électriques à haute tension. Il va aussi de soi que les distances entre les poteaux qui supportent les fils devraient être d'autant moins grandes que les fils sont plus nombreux. Sinon, toute chute de neige un peu considérable doit fatalement amener des ruptures. Voyez, par exemple, comment était construit le réseau fédéral à Zurich. Les deux supports téléphoniques qui sont chargés de la transmission entre l'hôtel du Lac et la place du Kaufhaus, par-dessus la Limmat, sont distants de 100 mètres. Entre ces deux supports, étaient tendus 250 fils. Or, on a calculé que la neige du 2 avril avait formé, sur les fils téléphoniques, une couche de 60 millimètres d'épaisseur, ce qui représente un poids de 60 kilogrammes sur une longueur de 100 mètres. De sorte que les 250 fils en question supportaient une charge de 15,000 kilogrammes!

Dans ces conditions, on peut prévoir que chaque hiver nous gratifiera de ruptures téléphoniques. Et comme les transmissions électriques à haute tension se développent de plus en plus, il s'en suit nécessairement que la chute des fils téléphoniques provoquera, toujours plus souvent, des collisions et des déviations de courants dans le genre de celles qui ont déterminé l'incendie de samedi.

La conclusion à tirer de cet état de choses est tout indiquée, n'est-ce pas? Il faut éloigner les transmissions téléphoniques et télégraphiques des courants à haute tension, c'est-à-dire ne pas les exposer à entrer en conflit avec les fils de tramways, etc. Par conséquent, le mieux serait de créer des conduites souterraines. Ce serait plus coûteux, mais la Confédération tire assez de bénéfices de sa régie postale et télégraphique. En tout cas, les conduites aériennes devraient être construites assez solidement pour résister au poids de la neige.

Mais nous nous tromperions fort si nous allions croire que ces idées entreront dans les cerveaux de la bureaucratie fédérale. A lire le *Bund* et d'autres journaux officiels, on est loin, au Palais, de faire un *mea culpa* et de songer à éviter d'autres étirements. On serait plutôt disposé à saisir l'occasion pour édicter une loi fédérale qui régirait les entreprises d'électricité. L'industrie privée serait appelée à payer la rançon des expériences malheureuses que la Confédération vient de faire à Genève, à Zurich, à Bâle, etc. Sans doute, il y a des mesures à

prendre sur ce terrain. Mais la Confédération devrait commencer par elle-même. C'est son téléphone surtout qui est resté au-dessous des exigences de la technique. L'autre jour encore, le gouvernement de Bâle a dû attirer l'attention de l'administration fédérale sur le fait qu'un fil téléphonique rompu est allé s'enchevêtrer dans la conduite du tramway et a failli tuer un ouvrier. Nous n'avons guère entendu dire, jusqu'à présent, que les appareils électriques de l'industrie privée soient entrés d'eux-mêmes en collision avec le téléphone. Les ruptures viennent, presque toujours, du téléphone lui-même, qui est construit trop légèrement et en dehors des règles de la prudence. Voilà où il faut tout d'abord porter le remède.

Si le fédéralisme historique tend à disparaître, en revanche, nous voyons naître un fédéralisme de nouvelle marque, un fédéralisme beaucoup moins commandable et de moins noble allure. Il ne s'agit plus de cet esprit confédéral qui met en commun les forces défensives de la nation, en conservant à chaque Etat confédéré les droits acquis et une somme égale de souveraineté constitutionnelle. Le fédéralisme nouveau, qui se substitue à l'ancien, c'est la rivalité égoïste de quelques gros cantons qui veulent se partager les aubaines fédérales.

A mesure que la centralisation avance, nous assistons au spectacle écoeurant de ces compétitions qui révèlent des appétits insatiables. Les gros requins se disputent la curée, après avoir dépouillé les faibles. Bientôt, la politique suisse ne sera plus que l'arène où descendront quelques villes qui nous régaleront du spectacle de leurs convoitises. Les autres cantons assisteront passivement à ces querelles de convives affamés, car ils n'auront rien à espérer pour eux-mêmes.

Où sera le siège de la future Banque de la Confédération? Zurich paraît bien déterminé, cette fois, à le revendiquer *per fas et nefas*. Sa volonté s'est manifestée, à cet égard, dans une circonstance récente. Les Banques suisses d'émission, renouvelant le concordat qui les unit pour les opérations de compensation, ont émis l'intention de transférer à Berne la place centrale des virements. Elles pensaient que la ville fédérale, par sa position topographique, se prêtait mieux aux échanges d'argent. De plus, le contrôle immédiat des autorités fédérales leur paraissait plus réalisable à Berne qu'à Zurich.

Les Zuricois ne l'ont pas entendu de cette oreille. La Banque cantonale de Zurich a refusé d'entrer dans le nouveau concordat si l'on ne maintenait pas la place centrale chez elle. Elle estime que Zurich est la ville la mieux qualifiée pour tenir le grand marché de l'argent. Pourquoi donnerait-on tout à Berne? Faut-il sacrifier l'intérêt public à l'égoïsme bernois? Est-ce qu'une ville de bureaucrates et de paysans doit songer à disputer le sceptre du commerce et de la banque à la cité commerciale par excellence? Voilà ce que l'on dit, en termes plus ou moins voilés, dans la presse zuricoise.

Nous pouvons donc nous attendre à de jolis démêlés entre ces rivaux, lorsque reviendra le projet de Banque fédérale. Le lion de Zurich paraît décidé à montrer les dents à l'ours de Berne. Et c'est là le fédéralisme dernière mode!

Ephémérides des événements

ARRIVÉS A FRIBOURG EN AVRIL 1798

Du 4 avril. — Nouvelles réquisitions de fourrages pour la cavalerie française. Surgit, par surcroît, le général Curton qui, de son côté, réquisitionne aussi. Il

s'adresse aux communes composant l'ancien bailliage de Farvagny. On proteste dans cette contrée, cela d'autant plus qu'on a fraternisé avec Romont.

La Chambre administrative, aiguillonnée par les innombrables exigences françaises, décide de se plaindre au Directoire français.

Berne récrimine contre les réquisitions opérées sur son territoire pour les troupes françaises cantonnées dans le canton de Fribourg. On lui répond qu'on a dû entretenir jusqu'à 9,000 hommes, bivouaquant dans les environs de Berne.

Incendie du monastère des Ursulines, dû à une main criminelle. Le général Lorge est invité à prendre des mesures de sûreté pour la protection des personnes et des biens.

Du 7 avril. — Le général Lorge exige le désarmement des communes. On lui promet de prendre au plus tôt cette mesure.

L'exportation de la paille est défendue. On décide d'installer le Tribunal cantonal en grande pompe.

CONFÉDÉRATION

Refus de patentes d'auberge. — Le Conseil fédéral vient de rejeter deux recours contre des refus de gouvernements cantonaux d'accorder des patentes d'auberge.

L'un venait d'Argovie. Le gouvernement fondait son refus sur le fait que le Grand Conseil discute une loi qui tend proportionner le nombre des auberges aux besoins réels et légitimes du public et qui subordonne la patente à une approbation officielle des installations. La patente a été d'autant plus légitimement refusée que le bâtiment dans lequel le recourant entendait ouvrir boutique n'est pas encore achevé.

L'autre venait de Saint-Gall où le gouvernement, pour des motifs analogues, a refusé la patente, le recourant n'ayant pas encore pu présenter les plans complets de son établissement.

Protection des animaux. (Communiqué.) — Nous informons les dames que l'Union romande des Sociétés protectrices des animaux ayant voté son adhésion à la Ligue contre le port, comme ornement, de plumes ou de parties d'oiseaux tués exprès, cette Ligue s'est définitivement constituée et s'étend, actuellement, à tous les cantons romands.

La pétition et les statuts en seront prochainement publiés, et un avis ultérieur fera savoir à partir de quelle date les feuilles pourront être signées par les dames désirant faire partie de la Ligue.

Tous les autres renseignements seront fournis par les dites feuilles.

La navigation sur le Léman. — Depuis longtemps, le besoin d'une révision de la convention passée entre la France et la Suisse au sujet de la navigation sur le lac Léman se faisait sentir, et, à la demande du Conseil général de la Haute-Savoie, le gouvernement français vient de demander que cette révision ait eu lieu.

Les cantons riverains du Léman étant également favorables à cette révision, le Conseil fédéral convoquera prochainement une conférence internationale pour l'élaboration d'une nouvelle convention.

Le rapport des experts sur l'affaire de la baie de Delagoa. — Les trois experts commis en automne 1896, par la cour arbitrale chargée de l'affaire de la baie de Delagoa, savoir : MM. de Stockalper, ingénieur, à Sion, Dietler, directeur de la Compagnie du Gothard, et Nicole, ingénieur du Viège Zermatt, ont déposé leur rapport.

C'est un volumineux manuscrit, de 300 pages in folio.

Le rapport, qui est actuellement sous presse, sera, dans peu de jours, distribué aux parties; il contient des données détaillées sur la valeur de construction et la valeur commerciale de la ligne de Lourenço-Marqués à la frontière du Transvaal, ligne qui fait l'objet du litige. On sait que l'un des experts, M. Nicole, s'est rendu, l'an dernier, sur les lieux pour recueillir des renseignements de première main.

NOUVELLES DES CANTONS

Eglise abbatiale de Payerne. — Le Grand Conseil vaudois sera prochainement nanti d'une loi concernant la conservation et la restauration des monuments historiques. Si cette loi est acceptée, nous espérons bien, dit le *Journal de Payerne*, que l'église abbatiale de Payerne, un de nos plus beaux monuments historiques, fera l'objet de la sollicitude toute spéciale des autorités fédérales, cantonales et communales.

Grande brasserie lausannoise. — La grande brasserie lausannoise donne à

ses actionnaires, pour 1897, un dividende de 25 fr., soit le 5 %. Une somme de 27,000 fr. environ a été appliquée à des amortissements et à la réserve.

Ligne Vevey - Chexbres. — Voici quelques renseignements sur le projet de voie ferrée en faveur duquel la commune de Vevey accorde une subvention de 500,000 fr.

La ligne — longue de 7,000 m. — partirait de Vevey gare, s'élèverait à flanc de coteau avec une pente de 36 1/2 ‰, passerait ensuite sous Corseaux, au dessus de la ferme des Gonelles, au-dessus du Burignon, où est prévue une halte avec raccordement possible sur Chardonne; de là, elle continuerait à s'élever par une pente de 37 ‰; elle passerait au-dessus du bâtiment des Faverget, traverserait la route de Chexbres, passerait au midi de la pension Beauregard, entrerait dans le village de Chexbres, où serait une station. Elle contournerait le mamelon de terrain qui domine les gorges du Forestay, traverserait ce ruisseau vers la scierie de Chexbres, arriverait sous la maison de Treffons, s'infléchirait à droite pour aller rejoindre la gare de Chexbres.

La distance de Vevey à Berne et à la vallée de la Broye serait raccourcie de 24 km. pour les voyageurs et de 34 km. pour les marchandises qui vont se trier à Renens. Coût, 2 millions de francs (terrain, 600,000 fr., voie et gare, 1,380,000 fr., études, intérêts, imprévu, 270,000 fr.) Tarif double, vu les fortes pentes. Recettes, 160,000 fr., frais, 90,000 fr., bénéfice net, 70,000 fr. Le projet est l'œuvre d'un Comité veveysan.

Des fouilles faites dans les rues de Morges, pour l'établissement des nouveaux égouts, ont fait découvrir de nombreux pilastres longs, en chêne, sapin, pin, etc., que M. le professeur F.-A. Forel attribue à des constructions antérieures au XIII^e siècle, mais postérieures aux stations lacustres des âges de la pierre et du bronze.

FAITS DIVERS CANTONAUX

Agression. — Une mère de famille de Vich, qui rentrait de Nyon, dimanche à l'heure après midi, a été assaillie sur la route, près de Bénéx, par un individu de mauvaise mine, qu'elle reconnut être un Italien, et qui lui a porté des coups avec un gourdin. Atteinte aux bras et à la partie supérieure du corps, la victime allait, sans doute, tomber à la merci de son agresseur, quand ses cris attirèrent un habitant de Bénéx, qui se hâta de porter secours à la pauvre femme.

A la vue de l'arrivant, l'Italien avait pris la fuite. On n'a pu, jusqu'ici, retrouver ses traces.

Glyon-Naye. — Le déblaiement des neiges sur la ligne Glyon Naye est suffisamment avancé pour que l'on puisse espérer son ouverture à la circulation au commencement de la semaine prochaine.

NOUVELLES DU MATIN

Le conflit hispano-américain. — D'après une dépêche de La Havane, le gouvernement colonial dit, dans son manifeste aux insurgés, que l'autonomie est la paix de la concorde; n'excluant personne, ouvrant le champ à toutes les aspirations légitimes. Il faut défendre la patrie contre les dangers intérieurs. La Constitution cubaine est susceptible de réformes et d'améliorations. La majorité des Chambres décidera sur son propre gouvernement. La route est ouverte à toutes les activités sociales. Le moment est arrivé de suspendre les hostilités et d'établir la concorde. Nous en prenons l'initiative en garantissant le respect de la vie; nous faisons des vœux pour la paix, et nous ne désespérons pas de la maintenir grâce à l'amour de Cuba.

Le *New York Herald* publie une dépêche de Washington, disant que tous ceux qui ont eu connaissance du message de M. Mac-Kinley considèrent la guerre comme inévitable. Ce message impliquerait une intervention par la force et contiendrait, à l'égard de l'Espagne, des attaques si violentes qu'elles excluraient la possibilité d'une continuation des relations diplomatiques avec cette puissance.

D'après la même dépêche, la *Post* de Washington dit : « Il faudra que l'Espagne fasse droit, dans les quarante-huit heures, à toutes les demandes des Etats-Unis. »

Ce dernier journal prétend savoir que le message du président Mac-Kinley fait le procès de l'administration coloniale espagnole, qu'il représente comme désastreuse pour le commerce et constituant un obstacle au séjour des Américains à Cuba. Le message proclamerait, en outre, la responsabilité de l'Espagne dans la catastrophe du *Maine*. Le message représenterait, enfin, une intervention armée

comme le seul moyen de rétablir l'ordre et la paix à Cuba.

La *Post* ajoute que les négociations ne seront pas reprises et que toute médiation sera repoussée.

M. Long a annoncé que le président remettrait son message aujourd'hui mercredi.

Une dépêche de La Havane au *Journal* dit que le consul Lee a invité les Américains à se tenir prêts à partir dès aujourd'hui.

Suivant une dépêche de Saint Domingue au *Journal*, les Etats-Unis se seraient emparés de l'île de Samana pour y établir une station de charbon.

Plusieurs députés, dit une dépêche de Washington, ont appris que des vaisseaux ont été envoyés à La Havane, pour embarquer les corps consulaires et les ressortissants américains qui désirent quitter Cuba. M. Lee télégraphie que, dans le cas d'une déclaration de guerre, il ne pourra pas faire partir les Américains avant dimanche.

D'autre part, on mande de Madrid à l'agence Stefani que l'Espagne, en même temps qu'elle réclamait les bons offices des puissances, a demandé aussi l'intervention du Pape. Jusqu'ici, d'après cette dépêche, l'action du Pape a été limitée à une demande d'armistice en faveur des insurgés de Cuba.

La même Agence Stefani dit tenir de source sûre que ce ne serait pas l'Espagne, mais M. Mac-Kinley qui aurait pris l'initiative d'une démarche destinée à amener une intervention du Pape. L'Espagne aurait admis, en principe, cette intervention. Il serait, du reste, confirmé que cette intervention n'a porté que sur la question de l'armistice en faveur des insurgés.

Une autre dépêche de Madrid à l'agence Stefani dit que, suivant des nouvelles de source autorisée, le nonce a proposé des termes pour l'intervention du Pape, qui pourraient convenir à l'Espagne et être simultanément appuyés par M. Woodford auprès du président des Etats-Unis.

Des nouvelles de Washington portent que les Etats-Unis ne sont pas contraires à la tentative du Saint-Siège. On constate, en attendant, une diminution dans la tension des rapports entre les deux parties, ce qui a pour conséquence une trêve de fait dans les préparatifs de guerre.

Un télégramme de Madrid dit cependant que, dans les cercles politiques, on continue à envisager la situation comme critique. Le gouvernement admet que les Etats-Unis n'ont pas demandé la médiation du Pape. L'activité générale qui règne en Espagne indique la prévision d'événements importants.

M. Gullon a déclaré, dans une interview, que l'Espagne a reçu la communication du Pape au sujet de l'intervention de ce dernier dans le conflit hispano-américain.

On attend une note du Vatican fixant la formule destinée à mettre fin au conflit.

A Rome, la presse, même la presse libérale, commente favorablement l'action du Pape en vue de la paix dans le conflit hispano-américain.

L'Angleterre en Extrême-Orient. — A la Chambre des Communes, M. Balfour a fait, hier, une déclaration sur la politique anglaise en Extrême-Orient. Il a exposé les concessions que la Chine a faites à l'Angleterre. En ce qui concerne Port-Arthur, l'orateur a rappelé que l'Angleterre a obtenu Wei-Hai-Wei, dans les mêmes conditions. Il a montré que cette acquisition empêche que le golfe de Petchili tombe au pouvoir d'une seule puissance. M. Balfour s'est déclaré partisan de maintenir autant que possible l'intégrité de la Chine. Il a demandé que le Parlement endossât cette politique avec confiance, car l'Angleterre possède les sympathies de toutes les grandes communautés commerciales du monde.

Cassagnac candidat. — Dans une lettre à ses électeurs de Mirande, où il déclare accepter la candidature législative, M. P. de Cassagnac dit : « Dégouté de la vie parlementaire, je pouvais croire que l'heure d'un repos bien gagné avait enfin sonné pour moi. Mais, réuni en un congrès imposant, vous me sommez de reprendre le harnais de la guerre. A nouveau vous voulez combattre. Cet appel au devoir, au nom de la religion outragée, de la fortune privée menacée, de la société

entière en péril, me fait violence et l'emporte sur mes dernières résistances. J'accepte donc. »

La France et la Chine. — La France a obtenu, depuis plusieurs jours, l'ensemble des satisfactions qu'elle avait réclamées de la Chine.

La Constitution wurtembergeoise. — La Chambre des députés du Wurtemberg a adopté, par 63 voix contre 18, la révision de la Constitution. Le Centre a rappelé que ce vote n'est pas définitif, ajoutant que son attitude, dans la votation finale, qui aura lieu après la discussion par la Chambre des seigneurs, dépendra du sort qui sera fait à une proposition déposée aujourd'hui même, par cette fraction de l'Assemblée qui comporte une extension des droits de l'épiscopat inscrits à l'article 73 de la Constitution.

La Chambre des députés a adopté également, par 62 voix contre 19, le système de la représentation proportionnelle.

Marine autrichienne. — D'après les nouveaux projets pour la marine, la flotte se composerait de quinze grands navires de guerre de 6 à 9000 tonnes; de sept croiseurs de deuxième classe, de 4 à 7000 tonnes; de sept croiseurs de troisième classe, de 1500 à 2500 tonnes; de quinze torpilleurs de 360 à 600 tonnes; de 90 bateaux torpilleurs du même tonnage. Tous ces bâtiments doivent sortir des chantiers nationaux, y compris leur artillerie, sauf quelques pièces de gros calibre. La flotille du Danube sera augmentée de trois monitors et de six bateaux de patrouille.

Les dépenses sont évaluées à 55 millions de florins, répartis sur dix années.

PETITE CHRONIQUE DE L'ÉTRANGER

Vin et longévité. — L'engouement qui s'est produit, depuis quelques années, en faveur du vin blanc, et qui a fait délaissé par nombre de consommateurs le vin rouge, a donné l'idée à un chercheur de savoir quelle pouvait être l'influence de ces deux sortes de vins sur la durée de la vie. Ce chercheur a fait une minutieuse enquête, dit la *Feuille vinicole de la Gironde*, dans plusieurs communes du Bordelais, les unes ne produisant que des vins blancs, les autres que des vins rouges, et il est arrivé à ce résultat que, dans les communes produisant exclusivement du vin rouge, le nombre des hommes ayant atteint soixante-quinze ans est de 25 % au dessus de celui des hommes des communes ne produisant que du vin blanc.

Et dans les communes où l'on ne boit ni l'un ni l'autre ?

COURRIER ARTISTIQUE

Le nouveau vitrail de Saint-Nicolas

On vient de placer, dans l'église Saint-Nicolas, un nouveau vitrail qui apparaît dans sa splendeur le jour de Pâques.

Il est l'œuvre de M. Mehoffr, l'artiste génial que nous connaissons déjà; il a été exécuté encore à Fribourg par MM. Kirsch et Fieckner. Le gouvernement de Fribourg en a subi les frais, parce que c'est « son vitrail ». Le sujet en était, dès lors, tout indiqué; la verrière représente *Notre Dame de la Victoire*.

Nous n'avons pas l'intention d'étudier en détail la splendide œuvre d'art; il nous semble utile, néanmoins, d'en dire un mot aux lecteurs de la *Liberté* qui s'intéressent aux grandes et belles choses.

Une seule scène remplit les quatre baies de la fenêtre, et constitue toute la verrière. Un groupe de guerriers, jeunes et vieux, revient triomphant du combat, et rentre grâce à la Vierge protectrice qui lui apparaît glorieuse. Les guerriers abaissent à terre les drapeaux enlevés à l'ennemi, parmi lesquels on distingue, au premier plan, celui du duc de Bourgogne, et tiennent embrassés et debout les étendards de la Suisse victorieuse. L'un des guerriers, le plus âgé, lève de la droite vers la Vierge son glaive terrible, et de la gauche tient le drapeau de la patrie. Le groupe est conduit à la Mère de Dieu par saint Michel, qui vole dans le haut, et dont l'épée flamboyante indique la divine Protectrice, tandis que la comète, symbole de la guerre, projette sur le front des vainqueurs une resplendissante lumière.

La Vierge, au grand type byzantin, apparaît radieuse, portant son Fils sur le bras gauche, et assise dans une gloire où se meuvent des anges, beaux à ravir. Dans le bas, à ses pieds, apparaît la Patrie à genoux, passant une couronne d'or aux magistrats de la ville. Elle est vêtue d'un riche manteau violet qui est, sans doute, couvert de palmes

glorieuses, mais qui, en même temps, signifie qu'elle pleure la mort de ses enfants, tombés au champ d'honneur. Le sol est jonché de cadavres, et, dans le fond, on aperçoit les dernières flammes de l'incendie allumé par la guerre.

Dans le haut du vitrail, et remplissant le sommet de chacune des quatre baies, se voient personnifiées quatre vertus guerrières, l'Espérance, la Foi, la Force et l'Amour.

De grandes fleurs, une rangée de brillantes étoiles leur servent comme de trônes; dans les rosaces resplendent des fleurs et un brillant oiseau de paradis.

La pensée est donc simple et claire, et le spectateur n'a pas à se laisser égarer par la division matérielle qu'introduisent, dans la vaste composition, les trois meneaux de la fenêtre.

Nous ne croyons pas exagérer en affirmant que nous avons sous les yeux une œuvre magistrale et hors ligne. Pour mieux la comprendre, il faut se débarrasser l'imagination des pastiches sans intelligence, sans vie, sans harmonie, sans couleur, auxquels, hélas! on nous a habitués de force. Notre nouveau vitrail est une œuvre puissante et originale dans le véritable sens du mot. Notre artiste, sans doute, est à mille lieues des extravagances malicieuses et maladroites qui étonnent par leur énormité et leur monstruosité; mais il voit grandement, à sa manière, avec son propre génie, et nous donne ainsi des œuvres qui font travailler et satisfait l'intelligence du spectateur, au lieu d'abandonner simplement l'imagination à l'inouï et le fantasmagorique.

La composition est à la fois grandiose et facile. Tout est à sa place, sans effort, sans perfection. Le style est puissant, plutôt réaliste, et, par suite, éloquent.

L'expression des figures est d'une vérité et d'une intensité qui saisissent. Remarquez surtout ce vieux guerrier qui chante sa reconnaissance, ou encore ce jeune soldat qui, silencieux et ravi, contemple la Vierge de la Victoire. Ce groupe, quoique dans un sentiment tout différent, rappelle le fameux *Départ pour la guerre*, de Rude.

Les figures d'anges, qui font à la Vierge une couronne, sont délicieuses de grâce, de vie et de pureté.

Mais ce qui étonnera et saisira le plus, dans cette verrière, c'est le coloris. C'est une véritable féerie, lorsqu'il est éclairé par la lumière du matin ou du soir. Pour l'intelligence de la couleur, M. Mehoffer est incontestablement hors pair. Impossible de mieux harmoniser des tons plus vrais et plus puissants. Ceux qui peuvent s'enivrer de lumière concourant à l'expression d'une œuvre bien comprise et bien dessinée auront une grande fête devant notre vitrail. Un homme, qui occupe une place à part dans le monde artistique de la Suisse nous racontait, naguère, avoir passé des heures entières devant le premier vitrail de M. Mehoffer; il en passera d'autres encore devant celui qui vient d'être placé, car nous sommes sûr que son admiration ne sera pas amoindrie.

Lorsque la vieille collégiale Saint-Nicolas sera peuplée de ces vivantes et radieuses créations, elle sera devenue, sans aucun doute, et en son genre, l'une des plus intéressantes curiosités artistiques de la Suisse et de l'Europe.

Le gouvernement de Fribourg a droit à la reconnaissance de tous, pour avoir fait exécuter l'œuvre que nous venons de décrire sommairement, et pour avoir encouragé de la sorte la poursuite de l'entreprise patriotique et pieuse de la Contrée du Saint-Sacrement.

Nous n'omettrons pas d'offrir, en même temps, nos meilleures félicitations aux artistes verriers, qui se font le plus grand honneur en exécutant si excellemment de telles œuvres. Ils remettent dans sa gloire, à Fribourg, un art qui, jadis, y fut florissant. En leur offrant nos félicitations, nous les offrons, en même temps, aux hommes d'initiative et de cœur qui, par leurs efforts et même par leurs sacrifices personnels, ont ramené dans Fribourg l'art de la véritable peinture sur verre.

J.-J. B.

FRIBOURG

Un artiste fribourgeois, M. Casimir Blanc, obtient des succès mérités, à Lyon où il se rendit en quittant Fribourg, l'automne dernier. On sait, paraît-il, sur les rives du Rhône et de la Saône, apprécier son talent, non seulement incontestable mais incontesté, et sa science musicale puissante aux bonnes sources, pendant ses brillantes études spéciales, auxquelles il a consacré une dizaine d'années, à Genève, Paris et Stuttgart, dans les conservatoires et chez les meilleurs maîtres.

Nous avons vu, depuis le mois de novembre dernier, son nom figurer sur de nombreux programmes, et les journaux de Lyon constater ses beaux succès. Ceux-ci nous rappellent quelques-uns des triomphes qu'il mérita et obtint d'abord à Paris, ensuite à Stuttgart, et plus récemment en Suisse, par exemple, à l'Exposition de Genève, à Lausanne, à Berne, où notre jeune

artiste reçut, entre autres, les félicitations chaleureuses et répétées d'un éminent diplomate, M. Camille Barrère, alors ambassadeur de France près la Confédération suisse, aujourd'hui à Rome, près le Quirinal. Et personne n'ignore que, en fin connaisseur, M. Barrère, excellent musicien lui-même, n'accordait son admiration et ses éloges qu'au seul mérite, au talent réel et à la vraie science musicale.

Ces jours derniers encore, M. Casimir Blanc obtenait un nouveau succès dans la brillante fête annuelle de la *Bellecour-Estudantina*, qui a voulu l'avoir pour directeur, et à laquelle prétaient leur concours, en cette circonstance, des artistes du Conservatoire et des Concerts de Lyon, un habile professeur de violon, des artistes de l'Harmonie lyonnaise, etc.

Notre compatriote avait remporté, précédemment, des succès non moins brillants à la soirée de l'*Union helvétique de Lyon*, au concert offert par la Société des anciens élèves du Pensionnat des Lazaristes, à la proclamation des mentions honorables du grand Pensionnat des Frères des Ecoles chrétiennes de la Montée Saint-Barthélemy, où il est professeur de musique, etc.

Concours des fromages en caves en 1897. — Dentente avec la Société cantonale fribourgeoise d'agriculture, la Station laitière a organisé, en 1897, un concours de fromages en caves, en même temps que des inspections de laiteries dans le district de la Sarine.

37 parties de fromages ont concouru; les primes, d'une valeur totale de 500 fr., sont accordées aux fabricants suivants :

A. FROMAGES DE RAYONS

1^{er} Prix : 50 fr.

MM. Schöppe, laitier, à Onnens; Wicht, fromager, à Neyruz;

2^e Prix : 40 fr.

M. Schöpfer, laitier, à Lovens;

3^e Prix : 30 fr.

MM. Michel, laitier, à Cottens; Mugny, fromager, à Etablay-le-Giboux; Morsel, laitier, à Chéneus; Vuaroz, laitier, à Autigny.

4^e Prix : 20 fr.

MM. Friedli, laitier, à Rossens; Guillet, Max, fromager, à Treyvaux; Papaux, laitier, à Arconceil; Stadler, laitier, à Sales.

5^e Prix : 10 fr.

MM. Klaus, laitier, à Moudon; Clerc, laitier, à Vuisternens, en Og. z.

B. FROMAGES DE COUTEAU

4^e Prix : 20 fr.

M. Wicht, laitier, à Ponthaux.

5^e Prix : 10 fr.

M. Messerli, laitier, à Ecuivillers.

C. FROMAGES D'EMMENTHAL

1^{er} Prix : 50 fr.

M. Schweizer, fromager, à Rosières.

4^e Prix : 20 fr.

MM. Aeschbacher, laitier, à Marly-le-Grand; Portmann, fromager, à Matran.

5^e Prix : 10 fr.

MM. Burki, laitier, à Granges-Paccot; Elter, laitier, à Ependes.

Le rapport détaillé sur ce concours paraîtra prochainement dans le rapport général de la Station laitière pour 1897.

Un concours identique aura lieu, cette année-ci, dans le district de la Glâne; les fromages seront visités en mai, septembre et décembre; un montant de 500 fr. est également à la disposition du jury pour les primes.

Calvacade. — Les divers Comités d'organisation de la calvacade travaillent avec ardeur et l'on peut prévoir, dès maintenant, que cette fête de bienfaisance, définitivement fixée au 15 mai, aura des proportions bien plus grandes que ses devancières.

Plus de 25 groupes sont déjà annoncés. Il y aura une centaine de cavaliers et près de cinquante chevaux attelés. Le nombre des participants au cortège — et parmi eux un certain nombre de demoiselles — dépassera 500.

De grandes affiches d'un caractère artistique seront exécutées à Paris par un Fribourgeois, M. Eugène Weck, dans l'atelier du célèbre peintre Grasset.

Les quêtes seront au nombre de plus de cinquante, dont une quinzaine à cheval. En outre, le Comité de la presse s'est chargé de la rédaction d'un journal qui sera tiré à un grand nombre d'exemplaires et vendu au profit de l'œuvre.

Des estrades pour les spectateurs seront construites sur les Grand-Places, où les Sociétés de gymnastique exécuteront des ballets et d'autres productions.

Société fribourgeoise des Ingénieurs et architectes. — Séance le jeudi 7 avril 1898, à 8 1/2 h. du soir, au local, Hôtel du Faucon.

Tractanda :

1. Course annuelle;
2. Les chemins de fer électriques par M. A. Gremaud, ingénieur cantonal;
3. La briquetterie de Guin par M. Ch. Winkler-Kammer entrepreneur. (Communiqué.)

Eglise Saint-Maurice

Jeu de Saint :

7 1/2 h. Office.
Le soir, à 7 1/2 h., chant des Lamentations par le *Cœcilien Veretn*.
Sermon français de la Passion.
Chants : *O Salutaris* de P. Haas.
Panis angelicus » Witt.
O Sacrum convivium » Stantz.
Adoration.

Vendredi-Saint :

7 h. Office.
Le soir, comme la veille, 8 h. sermon allemand de la Passion.
Chants : *Popule meus* de Wittoria.
O bone Jesus » Palestrina.
O Domine » Palestrina.

Samedi Saint :

6 1/2 h. Office du jour.
Fête de Pâques :
9 heures. Grand messe solennelle, sermon français.

Eglise du Collège

Mercredi-Saint :

8 h. du soir. Office des Ténèbres. Instruction.

Jeu de Saint :

7 h. du matin. Grand-messe, communion.
8 h. du soir. Office des Ténèbres. Instruction.

Vendredi-Saint :

8 h. du matin. Messe des Présanctifiés.

Samedi Saint :

6 1/2 h. du matin. Bénédiction du feu, du cierge pascal, des fonts baptismaux. Office vers 8 heures.

VARIÉTÉS

Brochage au fil d'acier.

Le ministre de l'instruction publique en Prusse vient de promulguer un décret, interdisant le brochage au fil d'acier (agrafes) pour les cahiers et les livres d'école, ainsi que pour les livres de bibliothèques publiques. Cet arrêt est motivé par les inconvénients divers qui résultent de ce procédé : manque de solidité, dangers de blessures plus ou moins graves, etc. Les conseils de surveillance d'école devront prendre des mesures pour que les cahiers et livres d'école brochés au fil d'acier, actuellement en usage, disparaissent peu à peu, et lors de l'introduction de nouveaux moyens d'enseignement, on devra poser aux éditeurs des conditions absolument prohibitives à ce sujet.

Le Comité de la Bourse des libraires allemands, d'après la « Boersenblatt » s'est adressé au ministre de l'instruction publique en Prusse, Dr Bosse, par l'intermédiaire d'une députation, au sujet du décret ministériel, interdisant le brochage des livres d'école au moyen d'agrafes métalliques. Cette députation s'est attachée à montrer quels dommages causeraient aux libraires éditeurs, papetiers-fabricants de machines à brocher, tréfileries, etc., une mise en vigueur immédiate du décret; elle a fait ressortir le tort causé par là à l'école pauvre, aux laborieuses à qui il faut des fournitures et des livres bon marché. Elle a demandé que si le décret ne pouvait pas être entièrement annulé, les éditeurs ne soient tenus à broder les nouveaux livres scolaires au fil que dès 1900, et les autres que dès 1903, et que ce ne soit qu'à partir de 1908 que les directeurs d'écoles et de bibliothèques scolaires soient autorisés à refuser tous les livres à brochage métallique.

Le ministre a assuré la députation qu'il soumettrait toute cette question à un nouvel et sérieux examen tant au point de vue technique qu'au point de vue économique. Pour le cas où le résultat de cette nouvelle étude serait tel que le maintien du décret deviendrait nécessaire, il a laissé entrevoir que des mesures transitoires seraient prises pour que l'application n'en fût point onéreuse au point de vue économique.

BIBLIOGRAPHIE

Le cuisinier à la bonne franquette, par Mique Grandchamp maître d'hôtel. — Un beau volume in-12 de plus de 1000 pages, relié, 4 fr. — Librairie H. Tremblay, à Genève.

Un bon cuisinier vaut dix docteurs!

RASPAIL
La découverte d'un mets nouveau fait plus pour le genre humain que la découverte d'une étoile

BRIELET-SAVARIN.

Appréciation du *Journal de Genève* sur cet ouvrage :
« On n'édite plus beaucoup de livres à Genève, à moins que ce ne soient des livres pratiques et assurés d'un bon débit local. La Librairie Tremblay met en vente la 2^e édition d'un

livre qui s'adresse à un nombreux public composé des maîtres de maison, des cuisiniers et cuisinières et de tous ceux qui, sans être, comme on dit, sur leur bouche, tiennent à avoir une bonne table au plus juste prix. Ce qui fait la supériorité d'une table sur une autre, ce n'est pas tant la rareté des mets que la façon de s'y prendre, suivant ce proverbe populaire plein de profondeur : « Les bonnes sauces font les bons ragouts et les bons ragouts font les bons estomacs. » C'est justement cette façon de s'y prendre qu'enseigne le *Cuisinier à la bonne franquette*, par Mique Grandchamp, maître d'hôtel. Nous le recommandons « chaudement », puisqu'il s'agit de cuisine et que les mets tiens ne valent rien, à l'attention de toutes les ménagères. »

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Observatoire de l'Ecole de Pérolles, près Fribourg

Altitude 636^m

BAROMÈTRE



THERMOMÈTRE C.

Mars	31	1 ^{er}	2	3	4	5	6	Avril
7 h. m.	-2	1	2	1	0	3	0	7 h. m.
1 h. s.	7	9	3	3	7	8	5	1 h. s.
7 h. s.	3	2	1	2	2	3		7 h. s.

M. SOUSSENS, rédacteur.

LE BON PETIT LIVRE

Nous lisons dans...

Je retourne à mes champs!

Tel est le cri joyeux d'un cultivateur dont les coteaux de la Dordogne nous renvoient l'écho.

Il y a trois mois, en effet, on me communiquait une lettre intéressante de M. Boucher, propriétaire à Montillac, canton de Lalinde (Dordogne) France.

Ces jours-ci seulement, l'occasion s'est présentée de demander à M. Boucher des renseignements précis sur le sujet que traitait sa lettre. Je n'ai pu obtenir sa réponse, qu'il m'a, du reste, autorisé à publier.

Depuis neuf années consécutives, me dit M. Boucher, je souffrais de névralgies affreuses. Principalement pendant les quatre dernières années, j'ai enduré des souffrances terribles. J'ai tout essayé : traitement de tous les médecins du pays que j'ai successivement consultés, remèdes de voisins et d'amis qui me donnaient chacun le leur et que j'ai tous pris; plus j'en prenais, plus je souffrais. Je serais devenu fou, je crois, si j'avais continué. Il m'était impossible de me livrer à aucun travail dans ma propriété, ni même d'exercer le moindre surveillance. Je devais en laisser le soin tout entier à ma femme.

Il y a dix mois environ, ma bonne fortune revint sous la forme d'un charmant petit livre auquel je prêtai une attention d'autant plus grande que je trouvais des cas de maladies semblables à la mienne, qui avaient été radicalement guéries par l'emploi des Pilules Pink pour personnes pâles du docteur Williams. Après avoir relu ce livre avec attention, je m'empressai de faire venir des Pilules Pink. Au début du traitement, je sentis déjà un soulagement considérable et plus j'avais, plus la guérison s'accroissait. Rapidement, elle fut complète, tellement complète qu'aujourd'hui que j'ai vu sonner mes cinquante-quatre ans, ma santé est meilleure qu'à vingt-cinq.

Maintenant, on vient me voir par curiosité tant ma guérison est surprenante. Avant-hier, une personne d'une commune voisine dont la femme est atteinte du même mal est venue se rendre compte de la vérité de mon retour à la santé. Elle en a été tellement frappée qu'elle a dû immédiatement faire venir des Pilules Pink.

Ceux qui feront usage des Pilules Pink en obtiendront les meilleurs résultats. Elles sont efficaces pour : anémie, paralysie, ataxie locomotrice, rhumatisme, sciatic, névralgie, danse de Saint-Guy, maux de tête, névroses, scrofules, etc. Elles sont un régénérateur du sang et un tonique des nerfs. Elles redonnent de belles couleurs aux teints pâles, agissent dans toutes les phases d'affaiblissement chez la femme et produisent sur les hommes une action efficace contre toutes les maladies causées par le surmenage physique et mental et par les excès. En vente, en Suisse, dans toutes les pharmacies, aussi au dépôt principal P. Doy et F. Cortier, droguistes, Genève, à 3 fr. 50 la boîte ou 17 fr. 50 par 6 boîtes, franco contre mandat poste.

Nous recevons des dépôts d'argent, savoir :

1. en compte-courant à 3 % net;
 2. sur carnet d'épargne, a) pour les sociétaires de la Banque à 3 1/4 % jusqu'à 2,000 fr.; b) pour les non-sociétaires à 3 1/4 % jusqu'à 1,000 fr.
 Pour les montants dépassant ces chiffres, l'intérêt est au 3 %. Nous prenons à notre charge l'impôt cantonal dû sur les dépôts en compte d'épargne.
 Les dépôts en compte-courant et sur carnets d'épargne sont, dans la règle, remboursés à première réquisition.
 Banque populaire suisse, Fribourg. 728

Mises publiques libres

Il sera exposé aux enchères, le **lundi 9 mai prochain**, dès 2 heures après-midi, sur place, les **immeubles de Bellevue**, comprenant Hôtel-pension et dépendances, place ombragée et jardins, ainsi que ferme, grange et écurie, avec environ 2 hectares (6 poses) de terrain d'excellent rapport et propre à bâtir, le tout à proximité de la ville.

Pour renseignements et conditions, s'adresser à **M. Schorderet**, notaire, à Fribourg. 725

ÉTUDE

de **MM. CHASSOT et BUMAN**, avocats

RUE DE LAUSANNE, N° 129, FRIBOURG

Litiges, recouvrements juridiques et représentations dans les faillites. Des soins tout spéciaux seront donnés aux recouvrements.

Bureau de consultations à Estavayer, tous les **mercredis** et **vendredis**. 726-473

Docteur en médecine Alb. MULLER

MORAT (Place du Collège)

Ancien appartement de M. le Dr Schwenter

Il reçoit tous les jours de 10 h. à midi. 568

OUVRAGES DIVERS SUR LA COMMUNION

- L'Ange conducteur du premier communiant, par M. l'abbé Gobat 40
- Manuel des enfants qui se préparent à la Première Communion, l'un des plus complets qui aient paru jusqu'à ce jour 1 20
- Importance de la Première Communion, démontrée par des exemples, par le P. Hugnet 1 50
- Mémorial de la Première Communion 30
- Exercices pour trois jours de retraite avant la Première Communion 25
- Les suites de la Première Communion, prouvées par des exemples 20
- Le Livre de la Première Communion et de la Persévérance, par M^{rs} Baunard 3
- La Divine Auréole de l'Enfance: leçons de l'Ange gardien et prières diverses pour la première Confession, la première Communion et la Confirmation 1 25
- Le bon Ange de la Première Communion, par Mgr V. Postel 4
- La Persévérance après la Première Communion, démontrée par des traits édifiants 90
- Catéchisme de Première Communion, par M. l'abbé Rambouillet, 3 vol. 3
- La Communion, gardienne de la pureté, par H.-M. Aimon 25
- Fleurs eucharistiques offertes aux prem. Communiant, par le ch. J.-M.-A. 75
- Le livre des enfants qui se préparent à la Première Communion, par l'aut. des Paillettes d'Or, br., 1 40; relié 1 70
- L'Apostolat de la Première Communion 30
- Le plus beau jour de la Vie, ou lectures édifiantes à l'usage des enfants qui se préparent à la Première Communion, par le chanoine Schneuwly 1 75
- Retraite de Première Communion, par l'auteur de la Méthode pour former l'enfance à la Piété 25
- Fleurs de Charité offertes aux premiers Communiant, par le chanoine J.-M.-A. 75
- Mon Petit Carnet ou le Livre d'Or des Premiers Communiant 1 25
- Manuel des enfants pour leur Communion mensuelle ou hebdomadaire 60
- Manuel des enfants pour leur Communion mensuelle ou générale 50
- La Sainte Communion, par l'abbé Bernard Arato 70
- Manuel de piété pour la Communion et l'adoration du Saint-Sacrement, à l'usage de la jeunesse, par l'auteur de la Méthode pour former l'enfance à la piété 40
- Le saint exercice de la Communion spirituelle, par l'auteur de la Méthode 05
- Le jour de la première Communion: offices, prières et actions de grâces 1 40
- Le petit conseiller de la première Communion 20
- Sommaire d'un cours d'instructions sur la Communion, à l'usage des maîtres chrétiens et des catéchistes 15
- Retraite avant la première Communion, p. l'abbé J. B. 10
- Avant la première Communion 15
- Après la première Communion 15
- Chers enfants: Livre de poche des premiers communiant 1 25
- Traité de la Communion, ou conduite pour communier saintement, par le P. Vaubert, S. J. 2 50
- Méthode pour préparer les enfants à la première Communion, par J. Schmitt 3
- Ce qu'il faut être avant la première Communion 15
- Ce qu'il faut être après la première Communion 15

En vente à l'IMPRIMERIE CATHOLIQUE, FRIBOURG

ON DEMANDE

pour une famille catholique, à Vevey, une domestique sachant faire la cuisine et les autres ouvrages d'un ménage.
 S'adresser à **M. Perrier**, docteur, à Vevey. H1169F 730

A LOUER

près de la gare, un beau et grand logement de 5 chambres et cuisine.
 S'adresser à l'Agence de publicité **Haasenstein et Vogler**, Fribourg, sous H1152F. 727

A LOUER

L'administration des Fonds pies de la ville de Fribourg exposera en location, par voie de mises publiques, les propriétés suivantes:
 Bourguillon, près de 1 hect 9 ares (3 poses); Bourguillon, jardin, 16 ares (1/2 pose).
 Les mises auront lieu à l'Hôtel des Trois-Tours, à Bourguillon, le lundi 18 courant, à 2 h. après-midi. Fribourg, le 5 avril 1898. 724
 L'administrateur: **Er. Buman**.

A VENDRE

dans un bon quartier de Fribourg, un **café** ayant une bonne clientèle. Entrée à volonté. Rapport assuré.
 S'adresser à **Pierre BOSSY**, Fribourg. 697-457

BOULANGERIE

à louer

dans un village assez conséquent du gros de Vaud. Pour renseignements, s'adresser **Café du Bourg**, rue des Epouses, à Fribourg, et pour traiter à **P. Longchamp**, à Montreux. H1780M 677

ON DEMANDE

pour Bienne, un bon domestique de bon caractère, pour soigner 2 chevaux; ouvrage facile; gage, 7 fr. par semaine, pension et logé.
 S'adresser à l'Agence de publicité **Haasenstein et Vogler**, Fribourg, sous H1119F. 707

ON CHERCHE

pour la fin du mois d'avril, dans une bonne famille de Lucerne, une jeune fille bien recommandée, comme **bonne d'enfants**.
 Offres sous Zc996Lz, à l'Agence de publicité **Haasenstein et Vogler**, Lucerne. 709

Une bonne sommelière

cherche place dans un bon établissement. Bons certificats.
 S'adresser à l'Agence de publicité **Haasenstein et Vogler**, Fribourg, sous H1141F. 711

A VENDRE

un beau et grand bois de lit, en noyer, avec sommier.
 S'adresser **rue des Alpes, 32**, au 3^e étage. H1436F 714

NEURALGIES Migraines, maux de tête. Guérison immédiate par les **poudres anti-neuralgiques "Hors"** de Ch. BONACCIO, pharmacien, 4, place Cornavin, Genève. Dépôt: A Fribourg, pharmacie Bourgknecht. La boîte, 1 fr.; la double, 1 fr. 30

A VENDRE

plusieurs chars neufs, sur ressorts pincette et autres.
A la forge, Place Notre-Dame, Fribourg. H1075F 666

A LOUER

à Richemont: a) 8 logements de 4 chambres et cuisine, mansarde, cave, galetas et buanderie, pour les prix de 500 à 550 fr.;
 b) 3 logements de 3 chambres et cuisine, cave et galetas, pour le prix de 350 fr.;
 c) 2 grands entrepôts, pouvant au besoin servir de magasins ou d'ateliers.
 S'adresser à **M. BODEVIN**, entrepreneur. H985F 616

Grand commerce DE TIMBRES pour Collections **CHAMPION & Co** Genève
 Envoi à choix, Catalogue gratis et franco

En employant **Le Bleu liquide américain**



on obtient un linge d'une blancheur de neige sans taches ni veines

LE SEUL BLEU VÉGÉTAL EN SUISSE

recommandé par toutes les grandes blanchisseries, par les Révérends Sœurs du Bon-Pasteur, de l'Hôtel-Dieu, les Petites Sœurs grises de Montréal, etc., etc.

ATTESTATIONS

BLANCHISSERIE DES EPINETTES Genève (Les Acacias), 25 janv. 98. Société anonyme par actions

Nous employons depuis quelques mois **Le Bleu liquide américain « The Crown »** et nous avons obtenu avec ce produit des résultats excellents pour l'azurage du linge.

Le Directeur: **J. Bulet**.

Blanchisserie à vapeur de l'Hôtel et Alpes et Grand-Hôtel Territet (Montreux), 6 novembre 1897.

Le Bleu liquide américain « The Crown » est très bon, ne tache pas le linge, très économique, et ne puis que le recommander.

Le Directeur: **Marc Logaz**.

En vente chez: MM. A. Butty; Veuve Bavaud; Jules Yenny; Charles Lapp; Bingelli; Gabi; Alfred Mettraux; Georges Clément; A. Tornare; Louis Kimmengerger; Veuve Marie Sieber.
En flacons contenant 4 grands lavages. — Prix: 30 cent.

L. BESSON, au Criblet, FRIBOURG

Anthracites supérieurs. Charbon distillé spécial pour repassage (monopole). Coke lavé et criblé. Briquettes extra. Houille sans fumée. Houille de forge. Bois coupé et non coupé. Fagots. Prix très modérés. Service soigné Téléphone.

VIN BLANC DE RAISINS SECS, 1^{re} QUALITÉ à 23 fr.

les 100 litres franco toute gare suisse contre remboursement

Excellents certificats des meilleurs chimistes de la Suisse. — Plus de mille lettres de recommandations en 1897. — Fûts de 100, 120, 150, 200, 300 et 600 litres à la disposition des clients.

Hautes récompenses aux expositions de Fribourg, Genève, Bordeaux, Rouen, Elbeuf et Paris. 242-143-12

Echantillons gratis et franco

OSCAR ROGGEN, fabrique de vins MORAT

Vente d'immeubles

Les immeubles provenant de la succession de M^{lle} Joséphine Perroud, immeubles avantageusement situés à Châtel-Saint-Denis et consistant en un vaste bâtiment indépendant, deux jardins et deux fonds, seront exposés en vente aux enchères publiques à de très favorables conditions de paiement. Les mises auront lieu à l'Hôtel des XIII Cantons, à Châtel-Saint-Denis, **lundi 18 avril courant, à 2 h. après midi**.
 H1081F 676 Pour les propriétaires: **Alex. Andrey et H. Pasquier**, notaires, à Bulle.

CHOCOLAT PH. SUCHARD
 CACAO SOLUBLE EXCELLENTE QUALITÉ
 PRIX MODÉRÉS
 SE TROUVE PARTOUT

ADOLPHE FISCHER

RUE DE ROMONT, FRIBOURG

Concessionnaire

pour le canton de Fribourg des Bétons armés système Hennebique
 Incombustibilité. — Economie. — Rapidité d'exécution.
 Prix à forfait. — Etudes gratuites.

Représentant du granit de Pollegio (Tessin). — Prix réduits.

L. EMERY, Médecin-Dentiste

184, RUE DE L'HOPITAL, 184

Consultations tous les jours, sauf le dimanche. 568

M. MAILLARD, médecin-vétérinaire

à Fribourg, est de retour. — Castration des vaches.

TÉLÉPHONE

HERSES A PRAIRIES

Brevet N° 3407

Le meilleur système qui se construisent; forts cercles ronds; dents remplaçables.
 N° 1, poids: 60 k., 60 fr. — N° 3, poids: 70 k., 70 fr. — N° 3, poids: 84 k., 80 fr. Adresser les commandes à **J. Stalder**, ateliers mécaniques, Oberbourg (Berne). 639